



L'ACADÉMIE POPULAIRE DE LA SANTÉ

Rejoignez l'Académie
populaire de la santé
pour apprendre à mieux
agir en faveur de votre santé
et de celle de vos proches

**Devenez
ambassadeur·rice
de santé en
Seine-Saint-Denis!**

Un an de formation :
de janvier à décembre
2022



FONDATION
BNP PARIBAS

Vous souhaitez agir au quotidien pour votre santé et celle de vos proches ?

Le Département et la Fondation BNP Paribas recrutent la 2^e promotion de l'Académie populaire de la santé, une formation qui vous permettra de rejoindre la communauté des ambassadeur·rice·s de santé et de vous engager en Seine-Saint-Denis.

Nous vous proposons une formation complète pour travailler ensemble à :

Mieux **comprendre** les questions de santé du quotidien et trouver des conseils pratiques (« Que faire quand je suis malade ? », « Comment agit un virus ? », « Comment mieux prendre soin de mon enfant ? »)

Etre consulté·e·s sur la création de nouveaux outils d'information pour les habitant·e·s de la Seine-Saint-Denis

Partager vos nouvelles connaissances en organisant vos propres actions de prévention



Comment ?

L'Académie populaire de la santé vous accueille pour suivre un parcours d'éducation en santé d'un an, accessible à tou·te·s, gratuit, qui vous permet de devenir ambassadeur·rice de santé sur votre territoire :

- 📌 Une promotion de 35 personnes¹
- 📌 1 vendredi par mois pendant 1 an
- 📌 10 sujets de santé
- 📌 Des intervenant·e·s varié·e·s
- 📌 1 attestation de participation universitaire en fin d'année²



Nous recherchons de nouvelles personnes volontaires. C'est peut-être vous si vous :

- **Souhaitez vous mobiliser pour la santé en Seine-Saint-Denis**
- **Habitez en Seine-Saint-Denis et avez plus de 18 ans**
- **Êtes disponible 1 jour par mois³, de décembre 2021 à décembre 2022, sauf l'été**
- **Êtes intéressé·e. par la santé**

¹ Les personnes non francophones ayant une maîtrise limitée de la langue française pourront être accompagnées par des interprètes lors des sessions.

² Aucune qualification préalable en santé n'est demandée.

³ Sous certaines conditions, les frais de déplacement et les frais de garde d'enfant pourront être remboursés à certain·e·s ambassadeur·rice·s pour assister aux sessions.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 30 novembre 2021 :

- ◆ **Formulaire à remplir en ligne : urlr.me/rgc1k**
- ◆ **Par mail : academie-populaire-sante@seinesaintdenis.fr**
- ◆ **Par téléphone au : 01.43.93.40.13**

Avec Magalie Thibault, vice-présidente chargée de la santé, nous sommes heureux·se·s de reconduire pour une deuxième année l'Académie populaire de la santé. Cette initiative est née d'une urgence, celle de renforcer en Seine-Saint-Denis l'information en santé pour faire reculer les inégalités, mais aussi d'une conviction : la santé de demain passera par l'implication directe des citoyennes et des citoyens. Nous vous souhaitons beaucoup de réussite, et de pouvoir travailler avec les membres de la première promotion à renforcer la prévention auprès des habitant·e·s de notre département.

Stéphane Troussel,

Président du Département de la Seine-Saint-Denis



Ambassadrices formé·e·s en 2021

